

**ASSOCIATION DES USAGERS DU RESTAURANT INTERMINISTERIEL**

Association loi 1<sup>er</sup> Juillet 1901

3 et 5, rue Barbet de Jouy – 75007 PARIS

RCS PARIS 784 295 115

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos le 31 décembre 2021*

Aux Adhérents,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION DES USAGERS DU RESTAURANT INTERMINISTERIEL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'ASSOCIATION DES USAGERS DU RESTAURANT INTERMINISTERIEL à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives. Certaines mesures, telles les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents de votre association.

Conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 du code de commerce, l'ASSOCIATION DES USAGERS DU RESTAURANT INTERMINISTERIEL est dispensée d'établir un rapport de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'ASSOCIATION DES USAGERS DU RESTAURANT INTERMINISTERIEL à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de

systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

AURI

*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels*

*Exercice clos le 31 décembre 2021*

S I G N A T U R E

Fait à Paris, le 22 juin 2022

**SIGNATURS**

Commissaire aux comptes

**Julien MARIE**

A handwritten blue signature in cursive script, appearing to read "Julien MARIE". The signature is written over a blue 'X' mark.

**BILAN ACTIF**

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

<b>ACTIF</b>	Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021			01/01/2020 au 31/12/2020
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	80 338,00	66 069,68	14 268,32	19 657,72
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.	543 680,21	428 684,37	114 995,84	127 135,53
Autres	499 819,07	448 295,57	51 523,50	79 899,74
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés</b>				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 123 837,28</b>	<b>943 049,62</b>	<b>180 787,66</b>	<b>226 692,99</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
	42 410,87		42 410,87	31 535,89
<b>Créances</b>				
Clients, usagers et comptes rattachés	40 991,78	1 951,16	39 040,62	14 371,36
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	224 479,17	65 786,05	158 693,12	171 472,79
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
<b>Instruments de trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>	1 155 145,84		1 155 145,84	1 019 519,40
<b>Charges constatées d'avance</b>	11 003,65		11 003,65	11 844,95
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 474 031,31</b>	<b>67 737,21</b>	<b>1 406 294,10</b>	<b>1 248 744,39</b>
<b>Frais d'émission des emprunts (III)</b>				
<b>Primes de remboursement des emprunts (IV)</b>				
<b>Ecarts de conversion actif (V)</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>2 597 868,59</b>	<b>1 010 786,83</b>	<b>1 587 081,76</b>	<b>1 475 437,38</b>

**BILAN PASSIF**

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

<b>PASSIF</b>		Du 01/01/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
<b>FONDS PROPRES</b>			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité	824 324,66	824 324,66	
Autres			
Report à nouveau	-313 664,66	-354 423,14	
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	89 753,40	40 758,48	
	<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>600 413,40</i>	<i>510 660,00</i>
Fonds propres consomptibles			
Subventions d'investissement	220 560,91	261 075,14	
Provisions réglementées			
	<b>TOTAL (I)</b>	<b>820 974,31</b>	<b>771 735,14</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
	<b>TOTAL (II)</b>		
<b>PROVISIONS</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	55 705,29	68 975,94	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>55 705,29</b>	<b>68 975,94</b>
<b>DETTES</b>			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	232 614,11	129 749,37	
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	400 640,23	434 398,00	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	549,91	860,86	
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	76 597,91	69 718,07	
	<b>TOTAL (IV)</b>	<b>710 402,16</b>	<b>634 726,30</b>
<b>Ecarts de conversion passif</b>		<b>(V)</b>	
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV-V)</b>	<b>1 587 081,76</b>	<b>1 475 437,38</b>

**Association A.U.R.I.**  
**COMPTE DE RÉSULTAT**

**Du 01/01/2021 au 31/12/2021**

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	11 592,00	12 399,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	668 184,69	735 325,33
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 264 913,47	1 061 845,95
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	142 258,27	263 109,21
Utilisations des fonds dédiés	396,84	38,81
Autres produits		
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>2 087 345,27</b>	<b>2 072 718,30</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises et autres achats	590 566,60	530 234,18
Variation de stock	-10 874,98	13 325,18
Autres achats et charges externes	508 770,89	556 644,59
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	57 853,05	65 207,30
Salaires et traitements	706 598,84	785 094,51
Charges sociales	133 080,28	75 746,62
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	83 440,14	103 151,23
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	8 275,40	4 026,66
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>2 077 710,22</b>	<b>2 133 430,27</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>9 635,05</b>	<b>-60 711,97</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	726,07	507,42
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>726,07</b>	<b>507,42</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	8,37	7,67
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>	<b>8,37</b>	<b>7,67</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>717,70</b>	<b>499,75</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)</b>	<b>10 352,75</b>	<b>-60 212,22</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	3 493,16	9 252,77
Sur opérations en capital	75 907,49	88 188,94
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		38 100,00
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>79 400,65</b>	<b>135 541,71</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion		34 571,01
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>		<b>34 571,01</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>79 400,65</b>	<b>100 970,70</b>
<b>Participation des salariés aux résultats</b>	<b>(VII)</b>	
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>(VIII)</b>	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)</b>	<b>2 167 471,99</b>	<b>2 208 767,43</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>2 077 718,59</b>	<b>2 168 008,95</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>89 753,40</b>	<b>40 758,48</b>

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Association A.U.R.I.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 1 587 081,76 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 89 753,40 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Tout comme l'année précédente, les comptes annuels 2021 ont été arrêtés en vertu des dispositions de la circulaire de 2015 sur l'organisation et le fonctionnement des restaurants administratifs.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

## Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

SIGNATURE

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Association A.U.R.I.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages industriels	5 à 7 ans
- Agencements, aménagements	5 à 7 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Matériel de bureau et info	3 à 5 ans
- Mobilier	5 ans

## Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

## Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice

L'apparition du Coronavirus a été le déclencheur d'une crise d'un type nouveau dont on constate l'importance mais dont il est impossible de prédire l'ensemble des conséquences et la durée.

L'Association est très attentive à la situation et prendra les mesures adéquates pour limiter les impacts négatifs qui pourraient en résulter.

A la date d'arrêté des comptes, la direction de l'Association n'a pas d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

# IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Association A.U.R.I.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTEES

Désignation	VALEUR NETTE
LOGICIELS	14 269
<b>TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTEES</b>	<b>14 269</b>

# IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Association A.U.R.I.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCLUPUK		Frais d'établissement, de recherche et de développement	<b>TOTAL I</b>		
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL II</b>	<b>80 338</b>	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal. géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.		509 206		34 474
	Autres immos corporelles	Instal. géné., agencts & aménagts divers	164 426		
		Matériel de transport	12 315		
		Matériel de bureau & info., mobilier	322 159		919
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
FINANCIERES	Avances et acomptes		<b>TOTAL III</b>	<b>1 008 106</b>	<b>35 393</b>
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		<b>TOTAL IV</b>		
			<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>	<b>1 088 444</b>	<b>35 393</b>
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.
			par virt poste	par cessions	
INCLUPUK	Frais d'étbs, de recherche & de dével.	<b>TOTAL I</b>			
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL II</b>			<b>80 338</b>
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Ins. gal. agen. amé. cons			
	Inst.tech., mat. outillage indus.	Instal. géné., agencts, aménagts d.			543 680
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	164 426		
		Mat.bureau, info., mob.	12 315		
		Emballages récup. div.	323 078		
	Immos corporelles en cours				
	Avances et acomptes		<b>TOTAL III</b>		<b>1 043 499</b>
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières		<b>TOTAL IV</b>		
			<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>		<b>1 123 837</b>

# ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Association A.U.R.I.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		60 680	5 389		66 070
<b>TOTAL</b>		<b>60 680</b>	<b>5 389</b>		<b>66 070</b>
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		382 071	46 614		428 684
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	136 609	10 992		147 601
	Matériel de transport	9 808	1 395		11 203
	Mat. bureau et informatique, mob.	272 583	16 909		289 492
	Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>		<b>801 071</b>	<b>75 909</b>		<b>876 980</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>861 751</b>	<b>81 299</b>		<b>943 050</b>

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissements							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corporel.	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier						
	Emballages récup. divers						
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
Total général non ventilé							

CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étailler					
Primes de remboursement des obligations		27/39			

# ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

**Association A.U.R.I.**

**Du 01/01/2021 au 31/12/2021**

28/39

# PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Association A.U.R.I.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions risques et charges sont essentiellement constituées de manière à prendre en compte les obligations de l'entreprise à l'égard des tiers dont il est probable ou certains qu'elles provoqueront une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie au moins équivalent et dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon bien précise.

les provisions pour risques et charges à la clôture de l'exercice ont été constituées  
- à hauteur de 55 705,29 € en ce qui concerne les engagements de retraite.

## PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS

Les provisions pour dépréciation d'actif concernent essentiellement

- les provisions pour dépréciation des clients de l'association et sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la clôture des comptes,
- les provisions pour non récupération de subventions auprès de certaines administrations,
- les provisions pour écarts de comptabilisation existants au niveau des encours de badges.

# PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

*Association A.U.R.I.*

**Du 01/01/2021 au 31/12/2021**

**TABLEAU DES PROVISIONS**

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissements Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires <i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i> Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
	<b>TOTAL I</b>				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges Prov. pour garanties données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligations similaires Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immobilisations Prov. pour gros entretien et grandes réparations Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer Autres provisions pour risques et charges	68 976		13 271	55 705
	<b>TOTAL II</b>	<b>68 976</b>		<b>13 271</b>	<b>55 705</b>
Provisions pour dépréciation	/ immobilisations <ul style="list-style-type: none"> <li>- incorporelles</li> <li>- corporelles</li> <li>- Titres mis en équivalence</li> <li>- titres de participation</li> <li>- autres immobs financières</li> </ul> Sur stocks et en cours Sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	10 244 64 620	976 1 166	9 268 2 142	1 951 65 786
	<b>TOTAL III</b>	<b>74 864</b>	<b>2 142</b>	<b>9 268</b>	<b>67 737</b>
	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>143 840</b>	<b>2 142</b>	<b>22 539</b>	<b>123 443</b>
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
Dont dotations & reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>		2 142	22 539	
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

# PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Association A.U.R.I.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires	68 976			13 271	55 705
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour charges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>TOTAL</b>	<b>68 976</b>			<b>13 271</b>	<b>55 705</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
d'exploitation		2 142	9 268	13 271	
financières					
exceptionnelles					

# ÉTAT DES STOCKS

Association A.U.R.I.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières	12 193,89	22 936,79	12 193,89	22 936,79
Autres approvisionnements	19 342,00	19 474,08	19 342,00	19 474,08
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
<b>TOTAL</b>	<b>31 535,89</b>	<b>42 410,87</b>	<b>31 535,89</b>	<b>42 410,87</b>

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Association A.U.R.I.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations Prêts (1) (2) Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCONNU	Clients douteux ou litigieux Autres créances clients Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér [ ] Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Etat & autres coll. publiques Groupe et associés (2) Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3) Charges constatées d'avance	2 229 38 763 170 19 390 10 198 159 986 34 735 11 004	38 763 170 19 390 10 198 159 986 34 735 11 004	2 229
TOTALX		276 475	274 246	2 229
(1)	Montant des	- Crédances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice		
(2)		Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)		
(3)		Créances reçues par legs ou donations		

# COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Association A.U.R.I.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	11 004
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>11 004</b>

## PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	38 748
Autres créances	160 863
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>199 611</b>

# TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

Association A.U.R.I.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Libellé	À l'ouverture de l'exercice			Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	avant règlement ANC 2018-06	règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds propres avec droit de reprise							
Réserves							
Réserves pour projet de l'entité		824 324,66	824 324,66				824 324,66
Autres réserves	824 324,66	-824 324,66					
Report à nouveau	-354 423,14		-354 423,14		40 758,48		-313 664,66
Excédent ou déficit de l'exercice	40 758,48		40 758,48			40 758,48	
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	261 075,14	-261 075,14					
Subventions d'investissement		261 075,14	261 075,14		35 393,26	75 907,49	220 560,91
<b>TOTAUX</b>	<b>771 735,14</b>		<b>771 735,14</b>		<b>76 151,74</b>	<b>116 665,97</b>	<b>731 220,91</b>

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Association A.U.R.I.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	232 614	232 614		
Personnel & comptes rattachés	70 125	70 125		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux	45 194	45 194		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts, taxes & assimilés	13 129	13 129	
		272 192	272 192	
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	550	550		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	76 598	76 598		
<b>TOTAUX</b>	<b>710 402</b>	<b>710 402</b>		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			
(2)	Emprunts remboursés en cours d'exercice			
	Montant divers emprunts, dettes/associés			

RENOVIS

# COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Association A.U.R.I.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les produits constatés d'avance ne sont composés que des produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	76 598
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>76 598</b>

## CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 059
Dettes fiscales et sociales	97 937
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	550
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>137 545</b>

# ENGAGEMENTS

Association A.U.R.I.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 30 juin 2021.

## INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 55 705,29 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Suite à la signature le 31 Octobre 2018 d'une nouvelle convention d'entreprise au sein de l'Association entre le président de l'AURI et les membres élus titulaires du conseil économique et social , le calcul de l'indemnité de départ à la retraite a été modifié à la clôture des comptes de l'exercice 2018.

Dans son article 8 ,la convention stipule et énonce les principes suivants :

- L'âge à partir duquel les employés sont en droit de demander leur mise à la retraite est fixé par le code du travail,
- L'indemnité de départ à la retraite est désormais fixé par les dispositions prévues à la convention collective nationale IDCC 1266 "Personnel des entreprises de restauration de collectivités",
- Les employés ayant une ancienneté de plus de trente ans dans l'association bénéficient d'une gratification supplémentaire d'un mois.

# LES EFFECTIFS

*Association A.U.R.I.*

**Du 01/01/2021 au 31/12/2021**

## LES EFFECTIFS

L'effectif moyen au 31 Décembre 2021 est de 25 salariés.